



**Formation publique  
offerte à distance**

# **Mettre en place les interventions pour réduire l'automutilation**

## **Cohorte d'intervention**

**Véronique Longtin, Ph. D., ps.éd.  
Conseillère experte en TGC**

### **Le contexte**

Bien que travailler auprès de personnes présentant des comportements d'automutilation soit un défi majeur, nous détenons de plus en plus d'outils nous permettant de procéder à des analyses des fonctions du comportement et d'élaborer des interventions adaptées aux problématiques rencontrées. Pourrait-il y avoir différentes interventions à mettre en place pour réduire les comportements d'automutilation en fonction de leur type? Pouvons-nous agir concrètement même si les comportements ont « toujours » été présents chez la personne?

Un nouveau processus d'analyse et d'intervention des comportements d'automutilation, traduit et adapté de Furniss et Biswas (2020), sera présenté et mis en application dans le cadre de cette cohorte.

### **La description**

Cette cohorte permettra de faire un survol des causes probables et multifactorielles des comportements d'automutilation en plus d'élaborer et de mettre en place des interventions de prévention et de réadaptation/traitement permettant de réduire leur apparition ou de diminuer leur intensité. La réduction de l'utilisation des mesures de contrôle et d'isolement sera aussi abordée dans l'esprit de se donner des outils pour mieux travailler l'équilibre entre protéger la personne et favoriser la qualité de vie.

Les participants et participantes devront approfondir leur compréhension de la théorie et du processus d'analyse et d'élaboration des interventions auprès d'un de leurs usagers ou auprès d'une de leurs usagères. Ils et elles assureront aussi un suivi serré, à plusieurs reprises, de la mise en place des interventions élaborées dans le cadre même de la cohorte. Pour ce faire, la formatrice leur fournira du soutien dans le développement et l'ajustement de leurs interventions en fonction d'un processus précis.

Un contenu théorique général sera présenté le 16 septembre 2026, mais les heures suivantes de formation serviront à travailler en groupe sur les cas rapportés par les participants et participantes. **Ceux-ci et celles-ci doivent s'attendre à travailler plusieurs heures sur leur cas entre les périodes de formation planifiées et à faire des présentations de leurs démarches aux autres participants et participantes.**

## Les objectifs

À la fin de cette formation, les participants et participantes auront :

- développé et approfondi leurs connaissances sur les causes possibles des comportements d'automutilation de leur usager ou de leur usagère;
- déterminé le stade d'évolution de ces comportements d'automutilation;
- élaboré des stratégies d'intervention pouvant contribuer à réduire l'apparition ou diminuer l'intensité des comportements d'automutilation de leur usager ou de leur usagère;
- fait une réflexion sur l'équilibre entre protéger et favoriser la qualité de vie de leur usager ou de leur usagère;
- mesuré l'efficacité de certaines des interventions mises en place;
- déterminé les interventions de réadaptation et de traitement à mettre en place à moyen et long termes;
- développé la capacité de reproduire le processus d'intervention face aux comportements d'automutilation auprès de d'autres usagers et usagères qui n'ont pas fait partie de la cohorte.

## Le public cible

Cette formation est destinée aux intervenants et intervenantes ainsi qu'aux professionnels et professionnelles travaillant auprès d'une personne autiste présentant une déficience intellectuelle ou d'une personne présentant une déficience intellectuelle et/ou une déficience physique manifestant des comportements d'automutilation fréquents ou intenses (la formation ne conviendrait pas à une équipe qui travaille uniquement auprès des personnes autistes sans déficience intellectuelle). Les participants et participantes à la formation devront avoir une bonne connaissance de l'usagère ou de l'usager ciblé.

La formation étant arrimée avec l'analyse et l'intervention multimodales, les participants et participantes doivent aussi avoir une bonne connaissance de l'AIMM (avoir suivi la formation complète ou la sensibilisation et l'avoir appliquée, en tout ou en partie, auprès d'au moins un usager ou une usagère).

Au moment de s'inscrire, les participants et participantes **devront** former une équipe autour d'une personne manifestant des comportements d'automutilation fréquents et intenses, **incluant au moins un intervenant ou une intervenante qui appliquera les interventions ET un professionnel ou une professionnelle (psychoéducateur ou psychoéducatrice, psychologue, ergothérapeute, SAC, etc.)** pour les soutenir. Chaque participant et participante devra connaître la personne ciblée, avoir un rôle actif dans l'équipe de réadaptation qui l'entoure et être en mesure de mettre en place des interventions auprès d'elle.

## La formatrice

Riche d'une expérience professionnelle variée dans le domaine de l'intervention, développée tant aux services communautaires, que dans des établissements du réseau et en solidarité internationale, **Véronique Longtin**, Ph. D., s'investit maintenant depuis 20 ans auprès des personnes autistes ou présentant un TSA en situation de TGC. En tant que conseillère experte en TGC au SQETGC, elle collabore à l'élaboration de cadres de référence, de lignes directrices, de formations et d'outils favorisant le développement des meilleures pratiques en TGC. Elle a collaboré à la rédaction de plusieurs ouvrages, dont le Protocole d'identification des personnes présentant une DI ou un TSA et manifestant un TGC, le Cadre de référence soutenant le déploiement du Plan de transition en TGC et de son processus, les Activités de jour valorisantes : définition et recommandations pour l'intégration des personnes manifestant un TGC et l'Analyse et intervention multimodales en troubles graves du comportement : Lexique et Grille.

Elle s'intéresse aux transitions de milieux de vie (changement de ressources d'hébergement) depuis 2008. Cet intérêt, développé sur le plan professionnel et actualisé en recherche, s'appuie sur le désir de favoriser des transitions de milieux de vie plaçant la personne et sa famille au centre du processus de changement, dans le but d'améliorer la qualité des services. Sa thèse portant sur les transitions de milieux de vie dans la communauté des personnes présentant une DI, identifie une typologie des transitions mettant en lumière les expériences vécues par les personnes elles-mêmes, ainsi que par les intervenants les soutenant dans ce processus.

Ses autres intérêts professionnels se situent sur le plan des troubles de santé mentale, des syndromes génétiques et de la mesure des impacts des interventions spécialisées sur la réduction des TGC. Elle soutient activement les CISSS et les CIUSSS dans la collecte de données provinciale annuelle des composantes essentielles du Guide de pratique en TGC permettant d'évaluer le niveau d'implantation de ces pratiques spécialisées auprès de la population TGC du Québec.

## Les dates

Cette cohorte de formation est proposée les :

- **16 septembre 2026** de 9 h à 12 h 30 (contenu théorique pour tous)
- **4 novembre 2026** (présentation des équipes sur l'ÉVALUATION INITIALE) de 9 h à 16 h 30 incluant une heure consacrée à chaque équipe
- **9 décembre 2026** (présentation des équipes sur la DIFFÉRENCIATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE) de 9 h à 16 h 30 incluant 1 heure consacrée à chaque équipe

- **24 février 2027**(présentation des équipes sur l'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS) de 9 h à 16 h 30 incluant 1 heure consacrée à chaque équipe
- **14 avril 2027** (présentations des équipes sur LES RÉSULTATS DES INTERVENTIONS pour tous) de 9 h à 16 h 30.

\*\*\* Tous les participants et participantes devront assister à l'ensemble des périodes de formation.

De plus, les participants et participantes devront obligatoirement assister à une rencontre préparatoire de 45 minutes avant la première demi-journée de formation. Cette rencontre est prévue le 17 juin 2026 de 11 h 15 à midi.

## Les préalables à l'inscription

Avant de s'inscrire, les personnes intéressées devront s'assurer de répondre aux critères énumérés ci-après :

- Sélectionner un usager ou une usagère qui manifeste des comportements d'automutilation fréquents ou intenses pour lesquelles les interventions actuelles n'ont peu ou pas démontré d'efficacité. Il est recommandé de choisir un usager ou une usagère qui présente des comportements d'intensité élevée (le score à la sous-échelle des comportements d'automutilation de l'EGCP-II-R pour la fréquence doit équivaloir à 4 ou 5) pour faciliter le travail des participants et participantes. Puisque des interventions devront être mises en place dans l'environnement actuel de l'usager ou de l'usagère, il faut considérer **l'ouverture et la collaboration des milieux** de vie lors de sa sélection.
- Les participants et participantes doivent **prévoir du temps de travail ENTRE CHACUNE des périodes** de formation pour réaliser des évaluations, prendre des données d'observation, mettre en place des interventions, préparer leur présentation, etc., afin de mettre en œuvre leurs apprentissages.

## Les modalités

Jusqu'à **cinq équipes/usager ou usagère** seront acceptées et chacun des participants et participantes devra se connecter avec un ordinateur doté de haut-parleurs, d'un micro et d'une caméra fonctionnels à partir de la ZoNE TGC.

\*\*\* Les participants et participantes seront appelés à s'adresser à la caméra et à parler aux autres équipes dans le cadre des exercices, tours de table, etc. Ils et elles doivent être à l'aise avec cette modalité et disposés à s'adresser au groupe.

Les informations de connexion ainsi que la documentation à imprimer seront disponibles sur la ZoNE TGC environ une semaine avant le début de la formation.

## Les coûts

Cette formation étant réservée aux membres du personnel du réseau de la santé et des services sociaux, aucun déboursé n'est requis, conformément à l'entente de financement du SQETGC.

## L'inscription

Un ou une gestionnaire membre de la communauté de pratique provinciale en TGC sera responsable de transmettre le lien vers la page cachée de la ZoNE TGC (reçu du SQETGC à l'hiver 2026) pour permettre aux personnes autorisées par lui ou elle de s'inscrire.

Même si la participation se fera par équipe, chaque participant ou participante devra s'inscrire à travers la ZoNE TGC. Une personne responsable de l'équipe devra aussi être identifiée et chargée de fournir les informations sur l'utilisateur ou l'utilisatrice au SQETGC.

S'il y a des situations particulières en lien avec les exigences nommées ci-haut, une vérification auprès du SQETGC est à faire **AVANT** de remplir le formulaire d'inscription.

Veuillez noter que les places sont limitées et que le SQETGC se réserve le droit de prioriser l'inscription des équipes les mieux préparées et s'engageant complètement dans la démarche de la cohorte d'intervention.

## Des questions?

N'hésitez pas à communiquer avec Sophie Choquette, agente à la formation au SQETGC.

Courriel : [sophie.choquette.sqetgc@ssss.gouv.qc.ca](mailto:sophie.choquette.sqetgc@ssss.gouv.qc.ca)